

EHPAD LES BOUCHOLEURS

TARIFS JOURNALIERS à partir du 01 janvier 2019

Chambre Standard à 1 lit (21m ²)			
GIR	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	TOTAL
GIR 5-6	85.69 € TTC	05.11 € TTC	90.80 € TTC
GIR 3-4	85.69 € TTC	12.04 € TTC	97.73 € TTC
GIR 1-2	85.69 € TTC	18.97 € TTC	104.66 € TTC

Grande chambre à 1 lit (31m ²) supplément de 10 € TTC

Chambre à 2 lits (31m ²)			
GIR	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	TOTAL pour une personne
GIR 5-6	68.48 € TTC	05.11 € TTC	73.59 € TTC
GIR 3-4	68.48 € TTC	12.04 € TTC	80.52 € TTC
GIR 1-2	68.48 € TTC	18.97 € TTC	87.45 € TTC

Un forfait "entretien du linge" est proposé à 01.00 € ttc/jour.

La mise à disposition d'une ligne téléphonique est gratuite.

La pension est payable le 03 de chaque mois par prélèvement.

Sous certaines conditions de revenus ou de dépendance, il est possible de bénéficier de l'allocation logement (APL) et d'une allocation personnalisée d'autonomie (APA).

L'établissement bénéficiant d'une subvention de l'Etat prend à sa charge :

- le règlement des honoraires des médecins,
- des examens de laboratoire,
- de radiologie,
- de l'achat de tout matériel médical (fauteuils roulants, déambulateurs...)

Restent à la charge du résident :

- les communications téléphoniques,
- les frais des intervenants extérieurs,
- les médicaments non remboursés.